



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Parc de l'Orangerie

Monument(s)

Appellation : Parc de l'Orangerie

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 25/06/1929

Étendue de la protection : Bâtiment de l'Orangerie (pavillon Joséphine)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.